

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21 du 8 janvier 1947 :

n° 21

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 janvier 1947

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1947

Date du numéro

31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le chauffeur Abdilaï Roblé, affecté au service des douanes, est révooué à compter du 30 décembre 1946.